

N552 – Réfection des revêtements à Dour et Hensies

2 septembre 2026

Un chantier de réfection des revêtements de la N552 à Dour et Hensies débutera le 9 septembre prochain. Jusqu'à la fin du mois de septembre, la circulation, sur la N552, s'effectuera sur une bande par sens. Le giratoire de la Taule (N552-N553) devra être entièrement fermé durant une journée en fin de chantier. Ces travaux seront mis à profit afin de redistribuer l'espace entre les différents modes de déplacement sur la commune de Dour.



RÉALISATIONS

Ce chantier vise à **renouveler les couches supérieures du revêtement de la N552** entre les giratoires N552 – rue des Canadiens – rue de la Grande Veine (non

compris) à Dour et N552 – avenue des Droits de l'Homme – rue des Canadiens – rue de Thulin dit « Pino » (non compris) à Hensies.

Ces travaux seront mis à profit pour **revoir l'aménagement de la voirie** :

- Sur la section Pino - La Taule (N552-N553), à Hensies, quatre voies seront maintenues (pas de modification de la configuration en renouvelant les marquages) ;
- Sur la section **entre le rond-point de la Taule et l'entrée de Dour, la N552 passera en configuration présentant 2X1 bande**, avec la création matérialisée de **tourne-à-gauche et de tourne-à-droite**, ainsi qu'une redistribution de l'espace en faveur des **modes actifs**. Ces modifications seront apportées à l'aide des **marquages**.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

DÈS LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE ET JUSQU'AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE – TRAITEMENT DES VOIES VERS HENSIES :

- La circulation, sur la N552, entre les giratoires N552 – rue des Canadiens – rue de la Grande Veine et Pino, s'effectuera sur **une bande dans chaque sens**, du côté des voies accueillant habituellement le trafic vers **Dour**, avec une vitesse maximale limitée à **30 km/h**.
- Tous les mouvements depuis et vers la N552 **côté Boussu** (rue des Andrieux, rue de la Belle-Vue, rue Benoît, chemin d'Audregnies) seront interdits.
 - Les véhicules légers souhaitant gagner ou quitter la N552 via ces voiries seront invités à emprunter les voiries communales avoisinantes depuis ou vers le giratoire N552 – rue des Canadiens – rue de la Grande Veine ;
 - Pour les +3,5T, l'accès au zoning de Dour s'effectuera via la rue de la Machine à Feu, la N549 et la N51.
- La bretelle connectant **la N51 à la N552 vers Hensies** sera fermée.
 - Une déviation sera mise en place via la bretelle connectant la N51 à la N552 vers Dour et un demi-tour à hauteur du giratoire de la Taule (N552-N553).

DÈS LE LUNDI 21 SEPTEMBRE ET JUSQU'AU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE – TRAITEMENT DES VOIES VERS DOUR :

- La circulation, sur la N552, entre les giratoires N552 – rue des Canadiens – rue de la Grande Veine et Pino, s'effectuera sur **une bande dans chaque sens**, du côté des voies accueillant habituellement le trafic **vers Hensies**, avec une vitesse maximale limitée à **30 km/h**.
- Tous les mouvements depuis et vers la N552 **côté Quiévrain** (rue des Andrieux, rue de la Marlière, rue du Plat Pied et chemin d'Audregnies) seront interdits.
 - Des déviations seront mises en place via les voiries communales avoisinantes et les giratoires N552 – rue des Canadiens – rue de la Grande Veine ainsi que de la Taule.
- L'accès et la sortie connectant la **N51 depuis et vers la N552 en direction de Dour** seront fermés.
 - Des déviations seront mises en place via l'accès et la sortie connectant la N51 depuis et vers la N552 en direction de Hensies.

DURANT LE WEEK-END DES VENDREDI 2, SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE – TRAITEMENT DES REVÊTEMENTS DU GIRATOIRE DE LA TAULE :

- Dès le vendredi 2 octobre à 20h et jusqu'au dimanche 4 octobre à 6h, la circulation, sur la N552, **localement à hauteur du giratoire de la Taule**, s'effectuera en **alternance via des feux de chantiers**.
- Les branches du giratoire venant de et menant à la N553 ainsi que l'avenue du Saint-Homme seront **fermées**.
 - Des déviations seront mises en place.
- Du dimanche 4 octobre à 6h et jusqu'au lundi 5 octobre avant les heures de pointe du matin, le giratoire de la Taule sera **entièrement fermé** à la circulation.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Une déviation sera mise en place via les N51 et N549.

Ce chantier représente un budget d'environ €2,8 millions HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Viabuild qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   